

investissements internationaux.

- Il n'est pas évident que ces mesures de contrôle améliorent la performance macro-économique suffisamment pour justifier la perte d'efficacité économique.

Étant donné que le Mexique n'a pas restreint les flux de capitaux avant que n'éclate la crise du peso de décembre 1994, les défenseurs des mesures de contrôle des capitaux ont cité cette crise comme exemple des conséquences d'une mobilité illimitée des capitaux. Toutefois, compte tenu de la gravité de la crise qui a frappé le peso mexicain, il est peu probable que des restrictions sur les flux de capitaux auraient permis au Mexique de retarder l'effondrement du peso.

Le Chili a imposé, durant un certain temps, des réserves obligatoires et des restrictions frappant le rapatriement des entrées de capitaux. Les réserves obligatoires du Chili (*encaje*) engagent pour une année 30 % des investissements financés par des crédits étrangers. D'après les autorités chiliennes, les mesures de contrôle des capitaux servent à stabiliser la valeur du peso chilien à court terme. Le régime des *encaje* génère aussi d'importantes recettes pour le gouvernement chilien, car aucun intérêt n'est versé sur les réserves obligatoires.

C'est dans le secteur minier, qui est un secteur à long terme de nature, qu'ont été effectués une forte proportion des investissements étrangers directs faits au Chili. Les investisseurs qui engagent des capitaux à long terme au Chili perdent l'usage de leurs capitaux et renoncent au rendement sur l'argent emprunté. Par conséquent, les réserves obligatoires permettent aux autorités chiliennes de collecter des recettes aux frais des investisseurs étrangers qui ont fait des investissements à long terme. En outre, les réserves obligatoires, considérées au Chili comme une mesure prudente, découragent en fait les investissements dans le pays et nuisent aux